



Centre Public d'Action Sociale de Grez-Doiceau

Le CPAS de Grez-Doiceau recrute :

UNE.E DIRECTEUR.RICE FINANCIER.IÈRE (H/F/X)

4/5^e temps ou temps plein

Mission temporaire (jusque fin 2030)

Vous avez une vision stratégique de la gestion publique, une expertise avérée en matière financière, budgétaire et légale ? Le CPAS de Grez-Doiceau vous offre l'opportunité d'exercer une fonction-clé financière à haute responsabilité, au service du bon fonctionnement et des missions du CPAS, en étroite collaboration avec la Direction générale.

Vous contribuerez également à l'accompagnement financier de la nouvelle maison de repos et soins du CPAS (96 lits et un accueil de jour - bâtiment en cours de construction).

Notre offre :

- Un emploi à haute responsabilité pendant l'absence de longue durée du titulaire, en principe jusqu'en décembre 2030 (la Directrice financière en fonction a pris un congé politique temps plein jusqu'à la fin de la législature communale).
- Un temps plein ou un 4/5e temps
- Rémunération brute indexée annuelle : entre 81.806 € et 116.251 € (à l'index applicable au 16/10/2026).
- Prise en compte de l'ancienneté dans les services publics et 6 ans d'ancienneté utile dans le privé
- Des chèques repas (5€ dont 3,91€ part employeur)
- Prise en charge de l'assurance hospitalisation
- Une allocation de fin d'année
- Un pécule de vacances
- 26 jours de congés de base

Missions :

Le Directeur financier est chargé de remplir la fonction de conseiller financier et budgétaire du Centre public d'action sociale. Les missions suivantes sont une synthèse et des extraits des dispositions légales et réglementaire qui sont plus amplement décrites à l'article 46 de la loi organique des centres publics d'action sociale du 08 juillet 1976.

Le Directeur financier est chargé de l'utilisation efficace et optimale des ressources financières et de la protection des actifs. Il fournit également des informations financières fiables aux autorités. Il collabore à l'établissement du projet du budget ou de modifications budgétaires.

Le Directeur financier est membre du Comité de Direction et, à ce titre, contribue à l'amélioration des questions relatives à l'organisation, au fonctionnement des services administratifs et au renforcement de la transversalité des services. Il collabore étroitement avec la Directrice générale dans un esprit de management constructif. Il contrôle l'application de la législation et des procédures dans son domaine d'activité.

Ses missions peuvent être résumées comme suit (liste non exhaustive) :

- Tenir, sous l'autorité du bureau permanent, la comptabilité du CPAS et établir les comptes annuels ;
- Effectuer les recettes du Centre ;
- Acquitter sur mandats les dépenses ordonnancées ;
- Gérer la trésorerie ;
- Gérer les emprunts ;
- Participer au contentieux du recouvrement ;
- Remettre, en toute indépendance, des avis de légalité écrits préalables et motivés, soit sur demande, soit d'initiative conformément à l'article 46§2 7° de la loi organique des CPAS, à l'exception des décisions relatives à l'octroi de l'aide sociale ;
- Elaborer des budgets et modifications budgétaires sur base des lignes directrices ;
- Participer à la mise en œuvre du programme stratégique transversal et au suivi financier de celui-ci ;
- Participer à l'organisation du contrôle interne dans son domaine d'activités.

Conditions de recrutement :

- Etre ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction (fournir un extrait du casier judiciaire daté de moins de 3 mois à la date limite fixée par le dépôt des candidatures) ;
- Être porteur d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A ;
- Être lauréat d'un examen.

Compétences attendues :

- Expertise en comptabilité publique, finances locales, marchés publics
- Maîtrise de la loi organique des CPAS
- Rigueur, organisation, analyse et synthèse
- Capacités managériales, communication aisée
- Orientation solution
- Autonomie
- Discrétion
- Maîtrise des outils informatiques

Procédure de sélection :

1. Épreuve écrite éliminatoire – formation générale (50 points)

Permet de juger de la formation générale, de la maturité d'esprit, des facultés de compréhension, des capacités rédactionnelles, d'analyse et de communication du candidat. Elle consiste en une synthèse et un commentaire d'un exposé de niveau universitaire traitant d'un sujet général (avec possibilité de prise de notes).

2. Epreuve écrite d'aptitude professionnelle (100 points)

Epreuve permettant d'apprécier les connaissances minimales requises dans les matières suivantes :

- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Droit des marchés publics
- Droit civil
- Finances et fiscalité locales
- Droit communal et loi organique des C.P.A.S.

Les directeurs financiers (H/F/X) d'une autre Commune ou d'un CPAS nommés à titre définitif, ainsi que les receveurs régionaux, nommés à titre définitif au 1er mai 2019 sont dispensés de l'épreuve écrite d'aptitude professionnelle.

3. Epreuve orale d'aptitude à la fonction et à la capacité de management (100 points)

Epreuve orale d'aptitude à la fonction et à la capacité de management permettant d'évaluer le candidat notamment :

- Sur sa vision stratégique de la fonction
- Sur la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de cette dernière en matière :
 - o De gestion des ressources humaines,
 - o De management
 - o D'organisation du contrôle interne.

Le candidat devra obtenir 50 % à chaque épreuve pour être sélectionné à la suivante et au total 60 % des points pour réussir l'examen.

Introduction du dossier de candidature :

- Adressé à Madame Cateline VANNUNEN, Directrice générale du CPAS, rue des Moulins 10, 1390 Grez-Doiceau, :
 - o par lettre recommandée **avec accusé de réception**,
 - o ou dépôt contre accusé de réception au CPAS, **la date de signature de l'accusé de réception faisant foi**,
 - o ou par mail, à l'adresse cpas@grez-doiceau.be, il vous appartient de vous assurer d'avoir obtenu un **accusé de réception de votre candidature posée dans le délais requis**.
- Pour le **13 novembre 2026**, à peine de nullité.

Le dossier de candidature contient :

- Une lettre de motivation et un curriculum vitae complet
- Une copie des titres requis
- Une copie recto-verso de la carte d'identité
- Un extrait du casier judiciaire daté de moins de 3 mois à la date limite fixée par le dépôt des candidatures
- Pour le candidat concerné par la mobilité, un document attestant de sa nomination comme Directeur financier établi par le pouvoir local concerné.

Seules les candidatures complètes à la date reprise ci-dessus seront prises en considération.

Renseignements complémentaires :

Toute information complémentaire peut être obtenue sur demande par envoi d'un mail à Cateline VANNUNEN, Directrice générale du CPAS à l'adresse direction.cpas@grez-doiceau.be ou par téléphone au 010 84 80 81.